

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MALGRÉ DES PERTES IMPORTANTES À L'AÉROPORT, LA VILLE DE GASPÉ DONNE UN RÉPIT AUX CITOYENS ET BAISSÉ SON TAUX DE TAXE

Gaspé, le 21 décembre 2020 – Le conseil municipal de la Ville de Gaspé a officiellement adopté un budget 2021 sous le signe de la continuité, malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire mondiale. Ainsi, le budget municipal s'élèvera à 27,9 M\$, en légère baisse comparativement au budget 2020 (-0,12 %). Avec le nouveau rôle d'évaluation 2021-2022-2023 qui prévoit une augmentation moyenne de 2,2% de la valeur des propriétés, le conseil municipal a voulu donner un répit aux citoyen.ne.s et a donc procédé à une baisse du taux de taxe qui s'établira à 0,90\$ du 100\$ d'évaluation au lieu du 0,92\$ pour l'année 2020 (-2,2%), en plus de procéder à un gel complet de tous les tarifs (aqueduc, égouts, matières résiduelles et boues de fosses septiques). Le déficit de l'aéroport pour les années 2020 et 2021 (1,8M\$) sera absorbé temporairement par le surplus accumulé de la municipalité en attente des aides gouvernementales promises pour les aéroports régionaux.

« Le conseil municipal voulait absolument limiter les impacts sur le compte de taxes des citoyens avec la situation sanitaire qui prévaut actuellement et qui a causé bien des maux de tête financiers à plusieurs personnes. Malgré les enjeux municipaux liés à la COVID-19 et malgré le déficit d'opération de l'aéroport, nous sommes heureux de pouvoir baisser le taux de taxe, qui demeure l'un des plus faibles en Gaspésie malgré un panier de services enviable. Avec ce budget et le nouveau rôle d'évaluation, ce sont 55 % des unités au rôle qui verront leur compte de taxes baisser » mentionne le maire, Daniel Côté.

Au final, la moyenne des comptes de taxes des citoyens du Grand Gaspé augmentera de seulement 0,9%. Puisque la valeur de chaque propriété varie avec l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation, la hausse de 0,9% n'est qu'une moyenne générale. Par contre, la diminution du taux de taxes de 2,2% est applicable à tous, tout comme le gel de tous les services tarifés.

« Il n'était pas question que les citoyen.ne.s de Gaspé soient les seuls à défrayer les frais d'un service essentiel comme l'aéroport, alors qu'on a dû le garder en opération au cœur de la pandémie afin de desservir les services gouvernementaux, sans avoir les revenus liés à la présence de vols commerciaux réguliers. C'est pourquoi nous avons décidé d'affecter une partie considérable de nos surplus (1,8M\$) pour éponger temporairement ce déficit, sans le taxer, en attendant les programmes d'aide promis par les gouvernements provincial et fédéral » espère Daniel Côté.

UN BUDGET QUI MISE SUR LA CONTINUITÉ

« Nous avons choisi de miser sur la continuité pour cette année, en étant optimistes sur la situation économique de la municipalité. Le marché immobilier est en effervescence avec une hausse de la construction de maisons (+56) et de logements locatifs (+28) en 2020, et ce, malgré la pandémie, sans compter la quantité impressionnante de maisons vendues en cours d'année et l'ouverture de plusieurs entreprises. Nous ne prévoyons créer aucun nouveau poste dans l'administration municipale et nous avons effectué une gestion rigoureuse des dépenses dans chaque direction afin d'éponger les quelques hausses dont nous n'avons pas le contrôle (contrat d'assurance (+70,9%), quote-part à la SQ (+3,2%), matières résiduelles (+13,4%), etc. Ainsi, nous ne freinerons pas nos ardeurs, tout en épargnant au maximum les contribuables » précise monsieur Côté.

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS ET À VENIR

Plusieurs projets majeurs ont été réalisés en 2020 :

- Le centre de services des travaux publics à 5,2M\$ (subventionné à 65%);
- La reconstruction du quai de L'Anse-au-Griffon pour 2,4M\$ (subventionné à 100%);
- L'agrandissement de la piste de l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé pour 8,8M\$ (subventionné à 85%).

« Plusieurs autres projets devraient être réalisés en 2021, dont notamment la piste cyclable de Rivière-au-Renard et le projet de revitalisation touristique de la Capitale des pêches maritimes du Québec. D'autres grands projets pourraient débuter ou avanceront significativement, comme l'approvisionnement en eau potable à L'Anse-au-Griffon et le projet de route entre le port, le rail et le Parc industriel des Augustines. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'appui des gouvernements pour notre projet de complexe multisports, initialement planifié pour 2022. Dès le début 2021, nous ferons le point sur ce dossier et élaborerons une stratégie pour que l'aréna de Gaspé, complètement désuet, soit tout de même remplacé. Enfin, les dossiers de la mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable et du traitement des eaux usées à Rivière-au-Renard chemineront également.

LES DÉFIS LIÉS AUX MATIÈRES RÉSIDUELLES ET À L'AÉROPORT

« Le budget 2021 est l'occasion de rappeler deux défis que nous aurons à surmonter collectivement. Le premier est la situation à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé. Premièrement, je m'assurerai que les gouvernements respectent leurs promesses et nous viennent en aide pour éponger le déficit d'opération de l'aéroport, lié spécifiquement à la pandémie, l'aéroport étant rentable en temps normal. Deuxièmement, il faudra que le groupe d'intervention pour le transport aérien régional du gouvernement du Québec apporte des solutions à long terme pour une meilleure desserte régionale plus accessible à la population. Si ces deux éléments sont réunis, nous sommes confiants que notre aéroport pourra jouer son rôle de moteur économique et de véritable transport collectif interrégional accessible pour la population. D'ailleurs, depuis l'ouverture de la nouvelle piste, nous avons déjà vu le taux d'annulation baisser drastiquement : il est passé de 10% avant la réfection de la piste avec Air Canada à moins de 1% depuis l'arrivée de Pascan et l'allongement de la piste de 1 000 pieds. Notons également que l'avion-hôpital de type Challenger a atterri 50% plus souvent depuis l'allongement de la piste » mentionne le maire de Gaspé, Daniel Côté.

« Le deuxième défi qui nous interpelle collectivement est la gestion des matières résiduelles. Nous avons le devoir de nous améliorer. Non seulement pour l'environnement, qui est une raison suffisante en soi, mais également en raison des importantes économies qui pourraient être réalisées. Chaque citoyen doit faire sa part. Pour le moment, nous n'atteignons pas, collectivement, les objectifs que nous nous sommes fixés : nous dépassons de 15 % la cible fixée pour la quantité de déchets générés par habitant, nous ne recyclons que 54 % des matières recyclables et nous ne compostons que 20 % des matières compostables. Si nous ne changeons pas de cap, le tarif de 230\$ par contribuable, que nous avons choisi de geler cette année, ne pourra être maintenu. J'en appelle donc aux citoyen.ne.s pour qu'on fasse, collectivement, un effort supplémentaire dans notre tri. Si nous réussissons, ce sont d'importantes sommes que nous économiserons dans les années à venir et nous éviterons des hausses de tarifs dans les prochaines années. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie lancera d'ailleurs une importante campagne de sensibilisation à cet effet » conclut le maire de Gaspé.